

ANNONCES NOUVELLES

Sous le patronage de Son Excellence le Gouverneur-Général.

CONCERT AU PROFIT DES INCENDIES DE HULL

- 1. Ouverture...Musique des Gardes à Pieds (du Gouverneur.
2. Trio "Tombé du Jour".....Fouret
Madame Laframboise, Madeoiselles Amund et J. Amund.
3. Trio Concertant, Violon, Violoncelle, et Flûte.....Beriot
MM. Boucher, Brewer et Mme Boucher.
4. Grand Air, "Les Adieux de Marie Stuart".....Wiedmeyer
Madame Laframboise.
5. Trio Concertant, Violon, Violoncelle, et Flûte.....Beriot
MM. Boucher, Brewer et Mme Boucher.
6. Quatuor double, (a) "Fragrant Odours" (b) "Holy Music".....Van Bree.
L'honorable M. Chapleau portera la Parole
7. Ouverture Musique des Gardes à Pieds (du Gouverneur.
8. Grand Trio, "Guillaume" Tell.....Rossini
MM. Roy, Bellagué et Gauthier.
9. Romance.....Mademoiselle J. Amund.
10. Quatuor, "Les Fleurs" Martha.....Plotow
Mme Laframboise, Mademoiselle Amund, MM. Roy et Belleau.
11. Solo de violon.....M. F. Boucher.
12. Quatuor double, (avec solo de basse, M. Gauthier) "Valse infernale".....Meyerbeer
ou "L'Éclaircie".....M. F. Boucher.
Siegés réservés - 50 cts
Galerie - 25 cts

AU PROFIT DES INCENDIES DE HULL

Grande Soirée - Concert
Donnée sous le distingué patronage de Sa Grandeur MGR. DUHAMEL, par la Fanfare des Chaudières, Assistée de la "Fanfare de Hull" et de la "Lyre Canadienne".

DIMANCHE, 23 courant, Dans la SALLE ST JEAN-BAPTISTE Rue Queen, Chaudières.
PROGRAMME
La Passerelle.....(Fantaisie).....F. Boissau
Fanfare de Hull.
La Pergola.....(Polka).....Marie
Li Lays Canadiennes.....H. Brenot
Le Canadien.....(Allegro).....H. Brenot
Fanfare des Chaudières.
L'HOMME DE LA FORET NOIRE
Dramas en 3 Actes.
La Belle France.....(Allo Fantaisie).....Blanc
La Lyre Canadienne.
Le Patriote.....(Allegro).....H. Brenot
Fanfare des Chaudières.
El Bravo.....(Fantaisie).....Mercadante
Fanfare de Hull.
VIVE LA CANADIENNE.

LOTIERE NATIONALE
DE
M. LE CURÉ A. LABELLE
Et vous vous y gagnerez au moins de 1 à 2 par cent.
N. B.—Je vendrai aux marchands les moules, cadres, peintures, miroirs, canevases pour tableaux et toutes les plus récentes nouveautés du commerce de peintures au prix de Montréal et Toronto.

GRAND TIRAGE FINAL
DES
LOTS
DE CETTE LOTERIE
Le 11 AOÛT prochain
Les Gros Lots seront tirés
Hâtez-vous d'acheter vos Billets
COUT DU BILLET
Première série.....\$1.00
Deuxième série.....25 cts
Pour obtenir des billets, s'adresser soit en personne, soit par lettres enregistrées, au secrétaire S. S. LEFEBVRE, No. 19 rue St Jacques.
Envoyez 5 cts pour port et enregistrement de l'envoi des billets. (États-Unis 8 cts)

MARCHANDISES DE FANTAISIE
De toutes sortes, endommagées par le feu, l'eau et le démantèlement, en vente à
Grand Sacrifice!
—AUSSI—
LUNETTES
De première qualité à grande réduction, chez
L. N. DORION,
160 RUE PRINCIPALE, HULL.

A LOUER—Une splendide Ecurie contenant deux places, en très bon état et à des conditions avantageuses. Celui qui louerait pourrait aussi, s'il le désirait, trouver une excellente pension privée pour lui-même. S'adresser pour plus amples informations au No 136, rue Clarence, Ottawa, Mai 19, 1886—3in
ON DEMANDE—Une bonne cuisinière, s'adresser au No 11, rue Nepean, près de l'école Normale. 3in
PERDU—Une grosse traite b. anche, depuis huit jours, de la rue Centrale, Hull. Toute personne qui en aurait pris connaissance est priée d'en donner avis à Jos. Montreuil, r. Charles, Hull. 6ins

Royal Studio
SALLES D'ART
98 Rue Wellington
Photographies Cabinet,
\$2.00 la douzaine, et elles sont réellement 100 cimes.
Photographies de raquetteurs
Toutes sortes de Photographies exécutées à des Prix qui conviennent à tous.
VUES
De toutes les parties du Canada.
Cadres, Albums, Statues,
Ouvrages Japonais.
ABAT-JOUR
De fantaisie, faits à ordre, au plus court délai.
Venez voir nos Curiosités Mécaniques.

Royal Studio.

ON DEMANDE
100 HOMMES
Pour travailler sur le chemin de fer du Lac Témiscamingue.
GAGES, \$1.25 PAR JOUR
S'adresser chez
CHEVRIER FRERES,
544 rue Sussex.
20 mai 1886—3i

W. A. ARMOUR
Manufacturier et Importateur
MOULURES POUR ENCADREMENT
D'IMAGES, MIROIRS,
Tableaux à l'huile anglais, français et allemands,
Aussi, toutes sortes de Peintures, Cadres en plûche, et de canevases pour tableaux.
LES MARCHANDISES SONT VENDEZ PAYABLE TANT LA SERRAINE QU'À MOYEN.
IMAGES ENCADRÉES AU PRIX DES MANUFACTURES
Venez me faire une visite, Et vous vous y gagnerez au moins de 1 à 2 par cent.

EAU ET FEU!
BIJOUTERIES
W. A. ARMOUR,
482 rue Sussex.

Grand Sacrifice!
—AUSSI—
LUNETTES
De première qualité à grande réduction, chez
L. N. DORION,
160 RUE PRINCIPALE, HULL.

LA LOUER—Une splendide Ecurie contenant deux places, en très bon état et à des conditions avantageuses. Celui qui louerait pourrait aussi, s'il le désirait, trouver une excellente pension privée pour lui-même. S'adresser pour plus amples informations au No 136, rue Clarence, Ottawa, Mai 19, 1886—3in
ON DEMANDE—Une bonne cuisinière, s'adresser au No 11, rue Nepean, près de l'école Normale. 3in
PERDU—Une grosse traite b. anche, depuis huit jours, de la rue Centrale, Hull. Toute personne qui en aurait pris connaissance est priée d'en donner avis à Jos. Montreuil, r. Charles, Hull. 6ins

LE PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

(Séance du 19 Mai.)
La séance est ouverte à 3 hrs p.m.
Un bill déposé par sir Hector LANGEVIN pour abolir les droits de péage sur le pont de Dunville est lu pour la première fois.
Les droits de péage sur ce pont s'élevaient à \$329 par année seulement.
L'honorable M. FOSTER, en réponse à M. DAVIS, dit que le principal du gouvernement en envoyant le vapeur Lambert l'année dernière, était de constater si ces eaux étaient navigables. La visite que ce vaisseau a faite aux postes établis sur les côtes, en 1884, n'était que d'un intérêt secondaire.
Hector LANGEVIN, en réponse à M. DAVIS, dit que le document pour le Prince-Edouard avait produit une réclamation d'un chiffre élevé pour obtenir le remboursement des sommes dépensées pour la construction des écluses. On a consenti d'abord à payer une partie de cette réclamation, soit, \$54,000 et plus tard on a convenu de payer, en sus, \$24,000 à \$25,000.
M. FOSTER demande quel est le montant des honoraires réclamés par chacun des avocats de la Couronne pour leurs services professionnels des écluses. On a répondu à la suite des troubles du Nord-Ouest et quelle somme a été payée à chacun d'eux?
L'honorable M. THOMPSON dit qu'il faudra produire un document signé et approuvé à cette interpellation; en conséquence, il prie l'honorable député d'iberville de déposer une motion pour obtenir que le document soit produit.
M. BECHARD fait une motion dans ce sens:
"Le Parlement, de Montréal, a affirmé dans son numéro du 17 mai, que le chef du gouvernement a écrit, il n'y a pas longtemps, une lettre publiée par le Winnipeg Staffing, dans laquelle le chef du gouvernement s'engageait éventuellement à appeler aux fidèles bataillons de Winnipeg contre les Canadiens-français." Que faut-il croire de cette accusation?
L'honorable M. MACKENZIE—Cette interpellation n'est pas dans l'ordre, parce qu'elle contient des affirmations qui doivent être prouvées.
Sir John A. MACDONALD—J'ignore si la Patrie a affirmé cela ou non, parce que je ne l'ai point lu, mais je puis dire que ce n'est pas moi qui ai écrit cela.
M. TASSE demande si le gouvernement a eu communication d'un document adressé aux électeurs d'Ontario, en date du 29 octobre 1885—signé:
"Frank Smith et John O'Donohoe"—contenant certaines déclarations au sujet des relations existant entre les Irlandais catholiques et les deux partis politiques en ce pays?
M. MILLS objecte à cette interpellation parce qu'il s'agit d'un fait dont cette Chambre n'a aucune connaissance, et qu'un membre de cette Chambre n'a pas le droit de baser une interpellation sur une question de faits discutables.
L'ORATEUR maintient cette objection.
Sir John MACDONALD déclare de son chef qu'il ignore si le gouvernement a eu connaissance ou non du document en question.
Sir John MACDONALD, en réponse à une question de M. Taylor au sujet du montant dit par M. Cook, M. P., pour redresser pour coup de bois, dit qu'en 1872, M. Cook devait au gouvernement \$1,800. M. Cook a consenti au gouvernement une obligation portant intérêt au taux de 6 pour cent.
On lui demanda, à plusieurs reprises, de payer les intérêts sur cette obligation, mais il n'a jamais eu de fonds. On lui demanda, le 15 mai, si le gouvernement a eu connaissance de ce fait. On lui demanda, le 15 mai, si le gouvernement a eu connaissance de ce fait. On lui demanda, le 15 mai, si le gouvernement a eu connaissance de ce fait.
Le 3 janvier 1877 (Une voix: Les gentlemen alors au pouvoir) M. Cook écrit à un département que la personne qui avait commis l'erreur de \$1,800 avait été payé. Dans les deux mois de décembre 1878 le ministre de l'Intérieur à cette époque, l'honorable M. Mills, adressa à M. Cook le montant de sa réclamation, \$1,800 avec intérêt pendant cinq ans. M. Cook paye alors la balance de l'obligation, \$313.
L'ORATEUR propose l'acte concernant les offenses contre la personne, après avoir été approuvé par le comité général de la Chambre, est lu pour la troisième fois.
L'honorable M. THOMPSON propose la seconde lecture du bill pour modifier la loi concernant les Territoires du Nord-Ouest. Adopté.
La Chambre se forme en comité ad hoc pour prendre en considération certaines résolutions concernant l'amélioration du havre de Québec.
M. GAUDET croit qu'il serait opportun d'insister à ce que le gouvernement soit chargé de la dette contractée pour l'approvisionnement du canal de la Saint-Pierre. Il espère que l'on s'occupera sans retard de cette question.
M. CURRIAN fait observer qu'il ne s'agit pas d'un don, mais d'un prêt à la Couronne de la part de Québec. Il espère, toutefois, que le gouvernement s'occupera, dès que possible, de cette question de la dette pour le creusement du canal de la Saint-Pierre.
Il appelle l'attention du ministre des travaux publics sur la nécessité de construire un pont sur le canal Lachine. Il a déjà appelé l'attention du gouvernement sur cette question, ajoute M. Currian, et j'espère qu'une somme suffisante sera portée aux estimations supplémentaires pour construire ce pont.
Sir Hector LANGEVIN dit que le gouvernement s'occupe de cette question et que des mesures vont être adoptées pour remédier à l'inconvénient dont on se plaint.
Les résolutions sont approuvées par le comité et un bill basé sur ces résolutions est déposé et lu pour la première fois.
Le bill concernant les compagnies d'assurance, après avoir été soumis au comité général de la Chambre, est lu pour la troisième fois.
La Chambre se forme ensuite en comité ad hoc des subsides.
À six heures, la séance est suspendue.

LE PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

(Séance du 19 Mai.)
La séance est ouverte à 4 heures.
L'honorable M. ROBERTSON propose que la chambre vote une somme de \$100,000 pour venir en aide aux incendies de Hull.
M. MECHERIE appuie la motion qui est adoptée à l'unanimité.
M. DUHAMEL remercie la Chambre de sa libéralité et exprime l'espoir que des moyens seront pris pour empêcher le retour de pareilles conflagrations.
À 6 heures la séance est suspendue.
SEANCE DU SOIR
M. MARTEL dépose une requête des Soeurs de Jésus et Marie, de Longueuil, demandant certains amendements à la charte de Longueuil.
La Chambre se forme en comité de subsides et adopte plusieurs articles du budget.
Sur l'article concernant les écoles primaires M. Mecherie fait un long discours et déclare entre autres choses que toutes les écoles primaires devraient être confiées à des laïques.
M. FAUCHER DE SAINT-MAURICE propose qu'un comité soit formé pour composer un rapport sur le chemin de fer passant à travers les comtés de Bellechasse, Dorchester, Montmagny et l'Islet. Après les explications de M. Desjardins, le comité est nommé et M. Faucher de Saint-Maurice est nommé rapporteur.
M. GAGNON fait déclarer cette motion hors d'ordre.
Une longue discussion s'engage au sujet de l'achat de livres de M. Danseur.
L'honorable M. FLYNN propose que le rapport sur le chemin de fer de la Nouvelle-Pacifique à travers notre ville, soit adopté à l'unanimité.
À 2 1/2 heures a.m. la séance est levée.

LE PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

(Séance du 19 Mai.)
La séance est ouverte à 4 heures.
L'honorable M. ROBERTSON propose que la chambre vote une somme de \$100,000 pour venir en aide aux incendies de Hull.
M. MECHERIE appuie la motion qui est adoptée à l'unanimité.
M. DUHAMEL remercie la Chambre de sa libéralité et exprime l'espoir que des moyens seront pris pour empêcher le retour de pareilles conflagrations.
À 6 heures la séance est suspendue.
SEANCE DU SOIR
M. MARTEL dépose une requête des Soeurs de Jésus et Marie, de Longueuil, demandant certains amendements à la charte de Longueuil.
La Chambre se forme en comité de subsides et adopte plusieurs articles du budget.
Sur l'article concernant les écoles primaires M. Mecherie fait un long discours et déclare entre autres choses que toutes les écoles primaires devraient être confiées à des laïques.
M. FAUCHER DE SAINT-MAURICE propose qu'un comité soit formé pour composer un rapport sur le chemin de fer passant à travers les comtés de Bellechasse, Dorchester, Montmagny et l'Islet. Après les explications de M. Desjardins, le comité est nommé et M. Faucher de Saint-Maurice est nommé rapporteur.
M. GAGNON fait déclarer cette motion hors d'ordre.
Une longue discussion s'engage au sujet de l'achat de livres de M. Danseur.
L'honorable M. FLYNN propose que le rapport sur le chemin de fer de la Nouvelle-Pacifique à travers notre ville, soit adopté à l'unanimité.
À 2 1/2 heures a.m. la séance est levée.

LE PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

(Séance du 19 Mai.)
La séance est ouverte à 4 heures.
L'honorable M. ROBERTSON propose que la chambre vote une somme de \$100,000 pour venir en aide aux incendies de Hull.
M. MECHERIE appuie la motion qui est adoptée à l'unanimité.
M. DUHAMEL remercie la Chambre de sa libéralité et exprime l'espoir que des moyens seront pris pour empêcher le retour de pareilles conflagrations.
À 6 heures la séance est suspendue.
SEANCE DU SOIR
M. MARTEL dépose une requête des Soeurs de Jésus et Marie, de Longueuil, demandant certains amendements à la charte de Longueuil.
La Chambre se forme en comité de subsides et adopte plusieurs articles du budget.
Sur l'article concernant les écoles primaires M. Mecherie fait un long discours et déclare entre autres choses que toutes les écoles primaires devraient être confiées à des laïques.
M. FAUCHER DE SAINT-MAURICE propose qu'un comité soit formé pour composer un rapport sur le chemin de fer passant à travers les comtés de Bellechasse, Dorchester, Montmagny et l'Islet. Après les explications de M. Desjardins, le comité est nommé et M. Faucher de Saint-Maurice est nommé rapporteur.
M. GAGNON fait déclarer cette motion hors d'ordre.
Une longue discussion s'engage au sujet de l'achat de livres de M. Danseur.
L'honorable M. FLYNN propose que le rapport sur le chemin de fer de la Nouvelle-Pacifique à travers notre ville, soit adopté à l'unanimité.
À 2 1/2 heures a.m. la séance est levée.

LE PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

(Séance du 19 Mai.)
La séance est ouverte à 4 heures.
L'honorable M. ROBERTSON propose que la chambre vote une somme de \$100,000 pour venir en aide aux incendies de Hull.
M. MECHERIE appuie la motion qui est adoptée à l'unanimité.
M. DUHAMEL remercie la Chambre de sa libéralité et exprime l'espoir que des moyens seront pris pour empêcher le retour de pareilles conflagrations.
À 6 heures la séance est suspendue.
SEANCE DU SOIR
M. MARTEL dépose une requête des Soeurs de Jésus et Marie, de Longueuil, demandant certains amendements à la charte de Longueuil.
La Chambre se forme en comité de subsides et adopte plusieurs articles du budget.
Sur l'article concernant les écoles primaires M. Mecherie fait un long discours et déclare entre autres choses que toutes les écoles primaires devraient être confiées à des laïques.
M. FAUCHER DE SAINT-MAURICE propose qu'un comité soit formé pour composer un rapport sur le chemin de fer passant à travers les comtés de Bellechasse, Dorchester, Montmagny et l'Islet. Après les explications de M. Desjardins, le comité est nommé et M. Faucher de Saint-Maurice est nommé rapporteur.
M. GAGNON fait déclarer cette motion hors d'ordre.
Une longue discussion s'engage au sujet de l'achat de livres de M. Danseur.
L'honorable M. FLYNN propose que le rapport sur le chemin de fer de la Nouvelle-Pacifique à travers notre ville, soit adopté à l'unanimité.
À 2 1/2 heures a.m. la séance est levée.

LE PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

(Séance du 19 Mai.)
La séance est ouverte à 4 heures.
L'honorable M. ROBERTSON propose que la chambre vote une somme de \$100,000 pour venir en aide aux incendies de Hull.
M. MECHERIE appuie la motion qui est adoptée à l'unanimité.
M. DUHAMEL remercie la Chambre de sa libéralité et exprime l'espoir que des moyens seront pris pour empêcher le retour de pareilles conflagrations.
À 6 heures la séance est suspendue.
SEANCE DU SOIR
M. MARTEL dépose une requête des Soeurs de Jésus et Marie, de Longueuil, demandant certains amendements à la charte de Longueuil.
La Chambre se forme en comité de subsides et adopte plusieurs articles du budget.
Sur l'article concernant les écoles primaires M. Mecherie fait un long discours et déclare entre autres choses que toutes les écoles primaires devraient être confiées à des laïques.
M. FAUCHER DE SAINT-MAURICE propose qu'un comité soit formé pour composer un rapport sur le chemin de fer passant à travers les comtés de Bellechasse, Dorchester, Montmagny et l'Islet. Après les explications de M. Desjardins, le comité est nommé et M. Faucher de Saint-Maurice est nommé rapporteur.
M. GAGNON fait déclarer cette motion hors d'ordre.
Une longue discussion s'engage au sujet de l'achat de livres de M. Danseur.
L'honorable M. FLYNN propose que le rapport sur le chemin de fer de la Nouvelle-Pacifique à travers notre ville, soit adopté à l'unanimité.
À 2 1/2 heures a.m. la séance est levée.

LE PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

(Séance du 19 Mai.)
La séance est ouverte à 4 heures.
L'honorable M. ROBERTSON propose que la chambre vote une somme de \$100,000 pour venir en aide aux incendies de Hull.
M. MECHERIE appuie la motion qui est adoptée à l'unanimité.
M. DUHAMEL remercie la Chambre de sa libéralité et exprime l'espoir que des moyens seront pris pour empêcher le retour de pareilles conflagrations.
À 6 heures la séance est suspendue.
SEANCE DU SOIR
M. MARTEL dépose une requête des Soeurs de Jésus et Marie, de Longueuil, demandant certains amendements à la charte de Longueuil.
La Chambre se forme en comité de subsides et adopte plusieurs articles du budget.
Sur l'article concernant les écoles primaires M. Mecherie fait un long discours et déclare entre autres choses que toutes les écoles primaires devraient être confiées à des laïques.
M. FAUCHER DE SAINT-MAURICE propose qu'un comité soit formé pour composer un rapport sur le chemin de fer passant à travers les comtés de Bellechasse, Dorchester, Montmagny et l'Islet. Après les explications de M. Desjardins, le comité est nommé et M. Faucher de Saint-Maurice est nommé rapporteur.
M. GAGNON fait déclarer cette motion hors d'ordre.
Une longue discussion s'engage au sujet de l'achat de livres de M. Danseur.
L'honorable M. FLYNN propose que le rapport sur le chemin de fer de la Nouvelle-Pacifique à travers notre ville, soit adopté à l'unanimité.
À 2 1/2 heures a.m. la séance est levée.

LE PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

(Séance du 19 Mai.)
La séance est ouverte à 4 heures.
L'honorable M. ROBERTSON propose que la chambre vote une somme de \$100,000 pour venir en aide aux incendies de Hull.
M. MECHERIE appuie la motion qui est adoptée à l'unanimité.
M. DUHAMEL remercie la Chambre de sa libéralité et exprime l'espoir que des moyens seront pris pour empêcher le retour de pareilles conflagrations.
À 6 heures la séance est suspendue.
SEANCE DU SOIR
M. MARTEL dépose une requête des Soeurs de Jésus et Marie, de Longueuil, demandant certains amendements à la charte de Longueuil.
La Chambre se forme en comité de subsides et adopte plusieurs articles du budget.
Sur l'article concernant les écoles primaires M. Mecherie fait un long discours et déclare entre autres choses que toutes les écoles primaires devraient être confiées à des laïques.
M. FAUCHER DE SAINT-MAURICE propose qu'un comité soit formé pour composer un rapport sur le chemin de fer passant à travers les comtés de Bellechasse, Dorchester, Montmagny et l'Islet. Après les explications de M. Desjardins, le comité est nommé et M. Faucher de Saint-Maurice est nommé rapporteur.
M. GAGNON fait déclarer cette motion hors d'ordre.
Une longue discussion s'engage au sujet de l'achat de livres de M. Danseur.
L'honorable M. FLYNN propose que le rapport sur le chemin de fer de la Nouvelle-Pacifique à travers notre ville, soit adopté à l'unanimité.
À 2 1/2 heures a.m. la séance est levée.

LE PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

(Séance du 19 Mai.)
La séance est ouverte à 4 heures.
L'honorable M. ROBERTSON propose que la chambre vote une somme de \$100,000 pour venir en aide aux incendies de Hull.
M. MECHERIE appuie la motion qui est adoptée à l'unanimité.
M. DUHAMEL remercie la Chambre de sa libéralité et exprime l'espoir que des moyens seront pris pour empêcher le retour de pareilles conflagrations.
À 6 heures la séance est suspendue.
SEANCE DU SOIR
M. MARTEL dépose une requête des Soeurs de Jésus et Marie, de Longueuil, demandant certains amendements à la charte de Longueuil.
La Chambre se forme en comité de subsides et adopte plusieurs articles du budget.
Sur l'article concernant les écoles primaires M. Mecherie fait un long discours et déclare entre autres choses que toutes les écoles primaires devraient être confiées à des laïques.
M. FAUCHER DE SAINT-MAURICE propose qu'un comité soit formé pour composer un rapport sur le chemin de fer passant à travers les comtés de Bellechasse, Dorchester, Montmagny et l'Islet. Après les explications de M. Desjardins, le comité est nommé et M. Faucher de Saint-Maurice est nommé rapporteur.
M. GAGNON fait déclarer cette motion hors d'ordre.
Une longue discussion s'engage au sujet de l'achat de livres de M. Danseur.
L'honorable M. FLYNN propose que le rapport sur le chemin de fer de la Nouvelle-Pacifique à travers notre ville, soit adopté à l'unanimité.
À 2 1/2 heures a.m. la séance est levée.

LE PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

(Séance du 19 Mai.)
La séance est ouverte à 4 heures.
L'honorable M. ROBERTSON propose que la chambre vote une somme de \$100,000 pour venir en aide aux incendies de Hull.
M. MECHERIE appuie la motion qui est adoptée à l'unanimité.
M. DUHAMEL remercie la Chambre de sa libéralité et exprime l'espoir que des moyens seront pris pour empêcher le retour de pareilles conflagrations.
À 6 heures la séance est suspendue.
SEANCE DU SOIR
M. MARTEL dépose une requête des Soeurs de Jésus et Marie, de Longueuil, demandant certains amendements à la charte de Longueuil.
La Chambre se forme en comité de subsides et adopte plusieurs articles du budget.
Sur l'article concernant les écoles primaires M. Mecherie fait un long discours et déclare entre autres choses que toutes les écoles primaires devraient être confiées à des laïques.
M. FAUCHER DE SAINT-MAURICE propose qu'un comité soit formé pour composer un rapport sur le chemin de fer passant à travers les comtés de Bellechasse, Dorchester, Montmagny et l'Islet. Après les explications de M. Desjardins, le comité est nommé et M. Faucher de Saint-Maurice est nommé rapporteur.
M. GAGNON fait déclarer cette motion hors d'ordre.
Une longue discussion s'engage au sujet de l'achat de livres de M. Danseur.
L'honorable M. FLYNN propose que le rapport sur le chemin de fer de la Nouvelle-Pacifique à travers notre ville, soit adopté à l'unanimité.
À 2 1/2 heures a.m. la séance est levée.

LE PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

(Séance du 19 Mai.)
La séance est ouverte à 4 heures.
L'honorable M. ROBERTSON propose que la chambre vote une somme de \$100,000 pour venir en aide aux incendies de Hull.
M. MECHERIE appuie la motion qui est adoptée à l'unanimité.
M. DUHAMEL remercie la Chambre de sa libéralité et exprime l'espoir que des moyens seront pris pour empêcher le retour de pareilles conflagrations.
À 6 heures la séance est suspendue.
SEANCE DU SOIR
M. MARTEL dépose une requête des Soeurs de Jésus et Marie, de Longueuil, demandant certains amendements à la charte de Longueuil.
La Chambre se forme en comité de subsides et adopte plusieurs articles du budget.
Sur l'article concernant les écoles primaires M. Mecherie fait un long discours et déclare entre autres choses que toutes les écoles primaires devraient être confiées à des laïques.
M. FAUCHER DE SAINT-MAURICE propose qu'un comité soit formé pour composer un rapport sur le chemin de fer passant à travers les comtés de Bellechasse, Dorchester, Montmagny et l'Islet. Après les explications de M. Desjardins, le comité est nommé et M. Faucher de Saint-Maurice est nommé rapporteur.
M. GAGNON fait déclarer cette motion hors d'ordre.
Une longue discussion s'engage au sujet de l'achat de livres de M. Danseur.
L'honorable M. FLYNN propose que le rapport sur le chemin de fer de la Nouvelle-Pacifique à travers notre ville, soit adopté à l'unanimité.
À 2 1/2 heures a.m. la séance est levée.

LE PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

(Séance du 19 Mai.)
La séance est ouverte à 4 heures.
L'honorable M. ROBERTSON propose que la chambre vote une somme de \$100,000 pour venir en aide aux incendies de Hull.
M. MECHERIE appuie la motion qui est adoptée à l'unanimité.
M. DUHAMEL remercie la Chambre de sa libéralité et exprime l'espoir que des moyens seront pris pour empêcher le retour de pareilles conflagrations.
À 6 heures la séance est suspendue.
SEANCE DU SOIR
M. MARTEL dépose une requête des Soeurs de Jésus et Marie, de Longueuil, demandant certains amendements à la charte de Longueuil.
La Chambre se forme en comité de subsides et adopte plusieurs articles du budget.
Sur l'article concernant les écoles primaires M. Mecherie fait un long discours et déclare entre autres choses que toutes les écoles primaires devraient être confiées à des laïques.
M. FAUCHER DE SAINT-MAURICE propose qu'un comité soit formé pour composer un rapport sur le chemin de fer passant à travers les comtés de Bellechasse, Dorchester, Montmagny et l'Islet. Après les explications de M. Desjardins, le comité est nommé et M. Faucher de Saint-Maurice est nommé rapporteur.
M. GAGNON fait déclarer cette motion hors d'ordre.
Une longue discussion s'engage au sujet de l'achat de livres de M. Danseur.
L'honorable M. FLYNN propose que le rapport sur le chemin de fer de la Nouvelle-Pacifique à travers notre ville, soit adopté à l'unanimité.
À 2 1/2 heures a.m. la séance est levée.